

Objektyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Schweizerische Bauzeitung**

Band (Jahr): **31/32 (1898)**

Heft 5

PDF erstellt am: **10.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

dann auch über den Schachtöffnungen Schutzdächer erstellt worden sind. Gleichzeitig mit Ausführung der Betonsporren wurde mit den Entwässerungsarbeiten am Fusse des badischen Bahndammes begonnen und solche später auch im Rohrgraben der Druckwasserleitung, nachdem sie entfernt und gegen das Hôtel Schweizerhof verlegt worden war, ausgeführt.

Am 2. Juli waren die ersten sechs Strebepfeiler gleichzeitig fertig betoniert worden. Von diesem Momente an

de ses opérations vous donnant le résultat sommaire de ce concours. Vous attendez de lui un rapport plus détaillé qu'il a l'honneur de vous présenter aujourd'hui. Le jury a examiné avec grand soin les 16 projets, ou variantes étudiées, tous déposés dans les délais fixés par le programme, qui ont été soumis à son appréciation, et cela de la manière suivante :

**A. Vérification des plans et pièces exigés par le programme.**

Tous les projets présentés sont complets sauf le No. 8 Devisé: «Parle pour toi», dans lequel les faces latérales font défaut.

**Wettbewerb für ein Univeritätsgebäude in Bern.**

III. Preis. Entwurf Nr. 6 von Arch. A. Stöcklin in Burgdorf. Merkzeichen: Roter Punkt im Doppelkreis.



Querschnitt 1 : 400.

trat eine sofortige Verlangsamung in der Bewegung bei den Mauern ein, so dass die Verschiebung im Juli nur noch 6 cm und im ganzen Monat August sogar nur noch 1 cm betragen hat, worauf Ende August nach Beendigung der andern sechs Betonsporren die Bewegung zwischen km 16,558 und 16,653 ganz aufhörte. (Forts. folgt.)

**Wettbewerb für ein Universitätsgebäude in Bern.**

(Mit einer Tafel.)

III. (Schluss.)

Mit der Wiedergabe des Entwurfes Nr. 6 von Architekt A. Stöcklin in Burgdorf auf beiliegender Tafel und den Seiten 37 und 38 bringen wir die Darstellung der in diesem Wettbewerb preisgekrönten Entwürfe zum Abschluss.

**Konkurrenzen.**

**Concours pour l'étude d'un bâtiment à édifier à la „Solitude“ à Lausanne\*)**

comprenant la *Poli-clinique universitaire*, le *Contrôle des boissons et denrées*, la *Station laitière*, les *Laboratoires et auditoires de zoologie, d'anatomie comparée et de minéralogie*, ainsi que les *Cabinets des professeurs d'hygiène et de médecine légale*.

**Rapport du Jury.**

Monsieur le Président et Messieurs.

Le jury auquel vous avez bien voulu confier la mission de juger les plans de ce concours, composé de:

M. M. Ruchet, conseiller d'Etat, en remplacement de Mr. Viqueret empêché;

Châtelain, architecte, à Neuchâtel;

Falconnier, architecte et préfet, à Nyon;

Seiler, chimiste, chef du contrôle des boissons et denrées, à Lausanne; et Melley, professeur et architecte, à Lausanne,

s'est réuni le vendredi 20 mai à 10<sup>1</sup>/<sub>2</sub> heures du matin à la Grenette, à Lausanne, sous la présidence de Mr. le conseiller d'Etat Ruchet, pour procéder à ce travail, et vous a transmis le lendemain un procès-verbal

\*) Voir tome XXXI p. 76 et 176.

Le jury décide d'écarter ce projet dont les dispositions générales sont d'ailleurs défectueuses, et qui est en outre étudié d'une façon tout à fait insuffisante.

**B. Vérification des locaux exigés, de leur corrélation, de leurs surfaces, et de leur orientation.**

Les exigences du programme ont été généralement bien observées, sauf quelques modifications de détail inévitables avec un programme aussi chargé. Un seul projet est écarté de ce chef, le No. 10 *Ecusson vaudois*, dans lequel le local No. 14, Laboratoire de microscopie pour professeur et assistant (30 m<sup>2</sup>) manque au 1<sup>er</sup> étage. Ce projet qui renferme du reste des détails d'agencement ingénieux, est très défectueux comme disposition générale.

**C. Examen des dispositions architecturales, utilisation du terrain, orientation des locaux, disposition des accès, mérite artistique et cube des constructions.**

No. 1. *Croix rouge*. Disposition symétrique avec escalier central indépendant des couloirs d'étages, et ailes assez accentuées sur la façade postérieure se rapprochant trop de la colline, et portant ombre sur le centre. Dépendances adossées au rocher trop rapprochées du bâtiment. Cour de peu d'étendue coupée par un pont central prenant du jour, au niveau du 2<sup>e</sup> étage. Façade nord trop rapprochée de la limite pour assurer les jours en cas de grandes constructions sur la propriété voisine. Couloir central insuffisamment éclairé par l'escalier et parties de couloir pas éclairées du tout au 2<sup>e</sup> étage. Mauvaise disposition des W. C. qui sont insuffisants pour un édifice de cette importance. Façade d'un assez bon caractère, un peu décousue. L'architecture des fenêtres de l'étage inférieur manque de fermeté. La cuisine du concierge n'est pas à proximité de la loge. Les locaux pour la minéralogie à rez-de-chaussée ne sont pas suffisamment groupés. Les locaux 39 et 32 sont séparés par un couloir et les portes ne sont pas en regard l'une de l'autre. Cube du bâtiment: 15 690 m<sup>3</sup>.

No. 2. *«Pasteur»*. *Encadrement vert*. Disposition symétrique étendue, avec retours en ailes sur la face postérieure. Escalier central bien établi avec relargissement du vestibule au centre et W. C. adossés à la cage. Les dépendances sont prises sous le rocher, ce qui donne plus d'étendue à la cour. Celle-ci est par contre coupée en deux par les piles d'un pont aboutissant au palier supérieur de l'escalier, et portant ombre sur des locaux importants. Très bon aménagement des rampes d'accès à l'hôpital. La grande étendue donnée au plan ne laisse pas assez d'espace au nord pour assurer un bon éclairage de cette face. Le vestibule d'entrée à rez-de-chaussée est trop important. L'éclairage des couloirs est bon. Les W. C. sont insuffisants pour y installer des lavabos. Façade trop

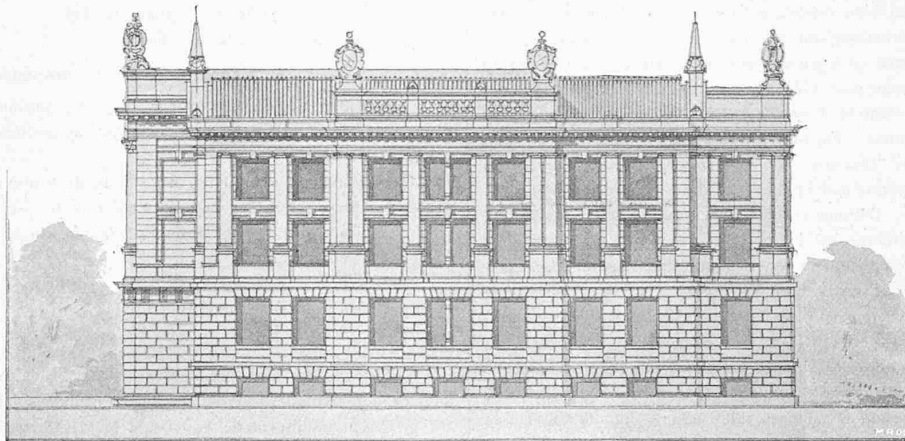
monumentale pour la destination. Très mauvaise disposition de colonnes à l'avant-corps central portant sur des vides. Cube du bâtiment: 15 805 m<sup>3</sup>.

No. 3. «Cuba». Disposition symétrique ramassée avec retrait d'ailes non motivé sur la route, et trop fortes saillie des dites sur la face postérieure. Eclairage des faces latérales suffisant. Dépendances adossées sur l'axe avec doubles rampes d'escalier symétriques aboutissant à l'ascenseur pour l'hôpital. Escalier central bien indépendant des couloirs; vestibule large assez bien éclairé. Les pièces de faible surface sont trop profondes pour leur largeur

très étendu sur la route et adossé au mitoyen sud, avec escalier isolé des couloirs en forte saillie au centre de la cour. Trop de pièces éclairées au nord, soit sur la cour, soit sur la face latérale; la vue de celle-ci n'étant pas assurée, et l'espace entre la face et la limite voisine étant très insuffisant. Cour encombrée et à deux niveaux différents, double bâtiment de dépendances et pont sur l'axe aboutissant à un funiculaire vertigineux. Les dégagements sont bien éclairés sauf dans l'aile sud au rez-de-chaussée. Plusieurs locaux trop étroits pour leur profondeur (2,80 m sur 7,40 m). Le local 16 n'a

### Wettbewerb für ein Universitätsgebäude in Bern.

III. Preis. Entwurf Nr. 6 von Arch. A. Stöcklin in Burgdorf. Merkzeichen: Roter Punkt im Doppelkreis.



Seitenfassade 1 : 400.

(2,80 m sur 7,20 m). Façades élégantes mais pas assez ajourées, avec fenêtres d'appartements privés de trop faibles dimensions. L'architecture n'est pas dans le caractère et rappelle trop la mairie française. L'auvent pour poussettes n'est pas indiqué en plan. Si c'est le couloir central des dépendances, il est parfaitement insuffisant. Cube du bâtiment: 14 678 m<sup>3</sup>.

Nr. 4. «Sic». Disposition dissymétrique avec corps principal compris entre les mitoyens sur la route, et une aile en retour au nord de la cour. Très bon éclairage et très bonne orientation des locaux. Cour étendue et bonne disposition des dépendances, ne portant ombre que sur celle-ci. Excellente solution du raccordement avec l'hôpital, comprenant un escalier dans le bas et rampes dans la côte, avec ascenseur facultatif. Plan remarquablement bien éclairé dans toutes ses parties. L'escalier donne directement dans le vestibule, et demanderait à être rendu indépendant des étages. L'aspect du bâtiment gagnerait à la suppression de la partie mitoyenne au nord, qui permettrait de sortir du bâtiment l'entrée de la rampe d'accès de la cour. Façade d'un très bon caractère bien percée. L'entrée principale mériterait d'être mieux accusée en façade, en supprimant le menu central désagréable d'aspect, et retombant sur un linteau droit manquant de solidité apparente. Corniche et lucarnes très bien étudiées et d'un charmant caractère. Le local Nr. 14 est mal orienté pour le travail au microscope. Cube du bâtiment: 16 507 m<sup>3</sup>.

Nr. 5. «Mad». Disposition en fer à cheval fermé, variante du précédent projet, laissant un éclairage latéral suffisant, mais s'approchant beaucoup trop de la colline. Cour trop encaissée et sans soleil. Trop de locaux éclairés au nord. L'escalier central n'est pas indépendant des couloirs d'étages. Ceux-ci sont bien éclairés, mais présentent un trop grand développement. Dépendances trop étendues avec grand ascenseur. Très bonnes façades avec même observation qu'au projet précédent en ce qui concerne le motif d'entrée et le meneau en porte à faux. Cube du bâtiment: 15 339 m<sup>3</sup>.

Nr. 6. «Pasteur». Bâtiment très ramassé, carré laissant de très bons éclairages latéraux, avec courrette centrale à lanterne renfermant l'escalier, et couloir en fer à cheval. Disposition très fâcheuse pour la ventilation intérieure d'un bâtiment renfermant des malades. Pas d'entrée indépendante de l'escalier pour la policlinique. Local 15 trop loin de l'entrée. Plusieurs pièces trop profondes (2,40 m sur 6,50 m). Le local 36 n'est pas sur la face principale. Façade en briques et pierre sans caractère défini, et trop carrée. Les niches et statues du premier étage ne sont pas motivées. Le grand escalier de raccordement avec l'hôpital, présentant 8 rampes superposées, est d'une disposition peu pratique, fatigante à gravir, et serait très peu utilisé. Cube du bâtiment: 16 200 m<sup>3</sup>.

No. 7. *Trèfle à quatre feuilles*. Parti en fer à cheval ouvert,

que 67 m<sup>2</sup> de surface au lieu de 80 m<sup>2</sup> demandés au programme. Le local 27 n'est pas éclairé sur deux faces, et le local 36 n'est pas sur la face principale. Façade bien percée mais insuffisamment étudiée. Les grandes voûtes en platebande du rez-de-chaussée, sans les meneaux des fenêtres du haut, manquent de solidité apparente. Cube du bâtiment 16 880 m<sup>3</sup>.

No. 9. *Cible en bleu et rouge*. Disposition en rectangle très ramassé avec vaste couloir longitudinal, élargi en vestibule au centre, séparant les locaux éclairés sur les deux grandes faces. Escalier central indépendant des couloirs prenant jour sur la face est. Disposition très simple et pratique avec éclairage suffisant sur les faces latérales, les pièces d'angle étant également éclairées sur les grandes faces. Trop de locaux orientés à l'est avec l'écran de la colline en face. Pour laisser suffisamment d'espace devant les faces latérales l'auteur a dû donner une profondeur considérable à ses locaux. Plusieurs de ceux-ci deviennent de véritables gaines (3,20 m sur 7,20 m). Dépendance adossée sur l'axe, avec doubles rampes en courbes trop monumentales pour être si peu en vue, et ascenseur jusqu'au dessus du rocher sans rampes pour piétons. Le local 31 pour expériences photographiques est mal orienté au nord-est, et devrait être reporté au sud. Le local de la pharmacie au bout du couloir est par contre très bien trouvé et d'un accès facile pour tous les locaux principaux. Façades d'un très bon caractère, bien percées et élégantes; les toitures gagneraient à être un peu moins développées. Cube du bâtiment: 16 211 m<sup>3</sup>.

No. 11. *Cocarde vaudoise*. Disposition en cour de cloître très ramassée pour laisser un très bon éclairage aux faces latérales, avec escalier sur la face est. Dépendances trop étendues adossées au rocher; cour de service très allongée et d'une largeur insuffisante. Rampe d'accès pour piétons disposée en calvaire, grand ascenseur central indépendant, et passerelle dans le haut pour aboutir à l'hôpital. La cour centrale vitrée empêche toute ventilation des couloirs, ce qui constitue un véritable danger dans un édifice de cette nature. Les jours à l'est sont beaucoup trop rapprochés de la colline. La façade principale, d'un charmant rendu, est trop tirée en hauteur. Il y a trop de fenêtres et la distribution intérieure aurait facilement permis d'en diminuer le nombre tout en leur donnant plus d'ouverture; l'ensemble y eût certainement gagné. Le W. C. du 1<sup>er</sup> étage est tout à fait insuffisant. Il n'y a pas d'entrée indépendante de l'escalier à cet étage. Le local 31 est mal orienté pour faire de la photographie. Cube du bâtiment: 14 310 m<sup>3</sup>.

No. 12. *Cocarde vaudoise, Variante*. Dans cette variante du projet précédent la cour centrale est remplacée par l'escalier, ce qui est préférable au point de vue de la ventilation. La cour de service y gagne en largeur, mais elle serait partiellement toujours dans l'ombre. Même disposition des

locaux. L'escalier coupe le couloir central à chaque étage en deux tronçons. Les couloirs sont mal éclairés, par contre il y a deux entrées indépendantes à l'étage de la policlinique au lieu d'une, ce qui ne facilite pas la surveillance. Même observation pour le local 31. La variante est certainement préférable au projet. Cube du bâtiment: 13 767 m<sup>3</sup>.

No. 13. *Coqueluche*. Plan à peu près symétrique très étendu sur la route, avec retours très prononcés sur la cour, et grand escalier trop monumental, à trois rampes, indépendant des étages et en saillie au centre de la cour. Espaces latéraux très insuffisants pour garantir la vue; très mauvais éclairage des faces latérales comprenant un grand nombre de locaux importants. Dépendances adossées au rocher avec grande cour en partie couverte et passerelle légère, reliant le palier supérieur de l'escalier au sommet du rocher. Plan bien étudié, mais sans tenir un compte suffisant de l'éclairage et des constructions que les voisins peuvent établir à leurs limites. Le vestibule d'entrée est beaucoup trop important et il y a beaucoup de place perdue. Les locaux sont bien agencés, mais les couloirs latéraux ne sont pas suffisamment éclairés. L'entrée spéciale de la policlinique n'est pas indépendante de l'escalier. Façades simples, bien ajourées, mais d'un caractère monotone. Les lucarnes de l'avant-corps central sont trop rapprochées et d'une composition mal équilibrée. Cube du bâtiment: 17 809 m<sup>3</sup>.

No. 14. *«Microbe»*. Bâtiment rectangulaire adossé au mitoyen sud, avec faibles avant-corps latéraux sur la route et la cour. Grand couloir longitudinal, et escalier complètement indépendant dans l'avant-corps sud-est. Disposition originale séparant bien les divers services. Très bonne disposition des W. C. de chaque côté de l'escalier. Vestibule d'entrée beaucoup trop important, place perdue. Les dépendances sont adossées au mitoyen sud sur la cour au-dessous d'un grand plan incliné pour funiculaire reliant le palier supérieur de l'escalier au niveau du sous-sol de l'hôpital. Ce pont monumental traversant la cour au midi enlève tout le soleil à la face est qui renferme des locaux très importants. Les locaux de l'avant-corps nord sont beaucoup trop étroits pour leur profondeur (2,90 m sur 8 m). L'appartement des diaconesses est bien groupé. Les couloirs sont trop peu éclairés; beaucoup de place perdue au 3<sup>me</sup> étage. Les locaux 14, 27 et 31 sont mal orientés pour leur destination. Bonne façade, mais manquant de simplicité. Lucarnes trop hautes et mal reliées. Le fronton de l'avant-corps nord faisant pendant à celui de l'entrée est peu motivé. Cube du bâtiment: 17 610 m<sup>3</sup>.

Nr. 15. *«Lausonium»*. Disposition en fer à cheval à peu près symétrique. Bâtiment adossé au mitoyen sud, cette aile étant prolongée jusqu'au rocher par les dépendances. Grand campanile extérieur, peu élégant, renfermant un ascenseur montant jusqu'au niveau du sous-sol de l'hôpital. Large passage au nord assurant les jours de la face latérale. Escalier centrale sur cour coupant le couloir en deux, et flanqué de W. C. de chaque côté. Cour spacieuse, triple entrée de la dite à la policlinique, système assurément défectueux pour la surveillance. Grand couloir au sud, aboutissant à l'ascenseur avec jours très mal assurés à la limite du voisin. La face nord est très bien éclairée. Trop de terre-pleins au rez-de-chaussée ne laissant que des locaux tout à fait insuffisants au professeur de minéralogie. Les locaux 31 et 36 sont mal orientés pour leur destination. Les locaux 39 et 40 ne communiquent pas. Façade d'une mauvaise architecture, avec vides mal répartis. Les fenêtres cintrées du haut font un fâcheux effet, et l'agencement du grand fronton courbe du haut et des jours au-dessous est franchement laid. Cube du bâtiment: 13 528 m<sup>3</sup>.

No. 16. *«Microbe»*. Dans un disque rouge, jaune et bleu. Disposition symétrique avec deux passages latéraux, et deux retours en ailes à la façade est, l'aile au nord étant prolongée par les dépendances jusqu'au rocher, contre lequel est adossé un ascenseur reliant les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étages du bâtiment à l'hôpital. Une vaste cour de service recevant le soleil est disposée devant les dépendances et contient un auvent vitré pour les poussettes. On y accède par une rampe bien étudiée disposée de façon à améliorer les jours du rez-de-chaussée du côté de la cour. L'escalier coupe le couloir central des étages et demanderait à être rendu indépendant. Les W. C. de la policlinique sont bien établis, mais ceux des autres étages sont absolument insuffisants. Les jours de la façade nord sont trop rapprochés de la limite voisine, étant donné qu'il n'existe aucune servitude sur ce terrain. Il est regrettable qu'on n'ait pas profité de l'excellent éclairage de l'arrière-corps nord sur la cour en plein midi pour en faire profiter les locaux mêmes plutôt que les couloirs. Les dits couloirs sont mal éclairés aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> étages. Façades simples et d'un bon caractère. L'attique demanderait à être mieux mise en harmonie avec l'ensemble. Cube du bâtiment: 16 700 m<sup>3</sup>.

#### D. Classification des projets.

Les projets décrits ci-dessus sont classés de la manière suivante, d'après la somme des notes attribuées par chaque expert et à l'égalité de chiffre d'après les numéros d'exposition:

1.	Projet No. 4	«Sic»	par 38 points
2.	»	» 9	Cible en rouge et bleu » 38 »
3.	»	» 16	«Microbe» (dans un disque colorié) » 34 »
4.	»	» 14	«Microbe» » 33 »
5.	»	» 2	«Pasteur» (encadrement vert) » 25 »
6.	»	» 1	Croix rouge » 22 »
7.	»	» 12	Cocarde vaudoise (Variante) » 22 »
8.	»	» 13	Coqueluche » 22 »
9.	»	» 3	«Cuba» » 21 »
10.	»	» 6	«Pasteur» » 21 »
11.	»	» 15	«Lausonium» » 21 »
12.	»	» 5	«Mad» » 20 »
13.	»	» 7	Trèfle à quatre feuilles » 20 »
14.	»	» 11	Cocarde vaudoise » 19 »

#### E. Répartition des récompenses.

Le jury décide de primer les cinq premiers projets en liste et d'accorder deux premiers prix ex-aequo au projets No. 4 et 9 sortis en même rang.

La somme de 3000 frs. mise à la disposition du jury pour récompenser les projets les plus méritants est répartie de la manière suivante:

Deux premiers prix de 800 frs. ensemble	1600 frs.
Un second prix de	600 »
Un troisième prix de	500 »
Un quatrième prix de	300 »

total 3000 frs.

Les plis des cinq premiers projets ayant été ouverts par le Président du jury, les récompenses sont attribuées comme suit:

Un premier prix de 800 frs. à M. M. *Mauerhoffer et van Dorsser*, architectes, à Lausanne.

Un premier prix ex-aequo de 800 frs. à M. M. *Bezencenet et Girardet*, architectes, à Lausanne.

Un second prix de 600 frs. à Mr. *Moachon*, architecte, à Lausanne.

Un troisième prix de 500 frs. à Mr. *John Gros*, architecte, à Lausanne.

Un quatrième prix de 300 frs. à Mr. *John Gros*, architecte, à Lausanne.

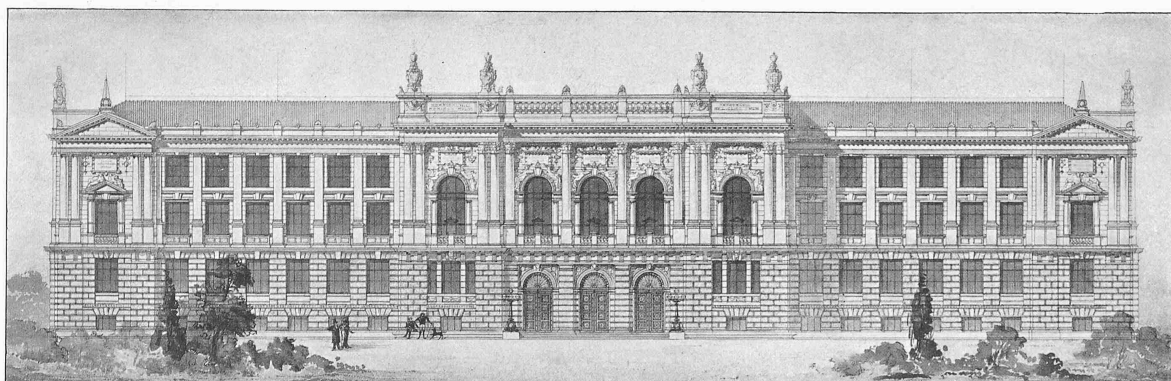
Le concours du bâtiment de la Solitude n'a pas réuni un nombre très considérable de projets, mais il peut être considéré comme ayant donné un résultat très satisfaisant. La solution de ce problème d'architecture était loin d'être facile à trouver, à cause de la multiplicité des locaux et de la diversité de leurs dimensions, et surtout par le fait de l'orientation peu favorable et de la configuration mouvementée du terrain. La plupart des concurrents s'en sont tirés avec honneur, et tous ont fait preuve de qualités et de talent. Le jury tient à leur en exprimer ici sa satisfaction.

La solution qui paraissait la plus logique à première vue consistait à disposer le bâtiment en rectangle, plus ou moins allongé, le long de la route, avec couloir longitudinal, et locaux sur les deux grandes faces. Cette solution n'est pas sans présenter de sérieux inconvénients; elle éclaire un trop grand nombre de locaux à l'est d'une façon peu satisfaisante avec l'écran de la colline en face, et ne présente que peu de jours au midi. Pour ménager des espaces suffisants pour l'éclairage des faces latérales, les concurrents ont été amenés à augmenter outre mesure la profondeur des pièces, ce qui a formé de véritables gaines, mal éclairées dans le fond, pour les locaux de faibles dimensions en surface et qui a eu en outre pour conséquence de rapprocher encore d'avantage la face à l'est du rocher.

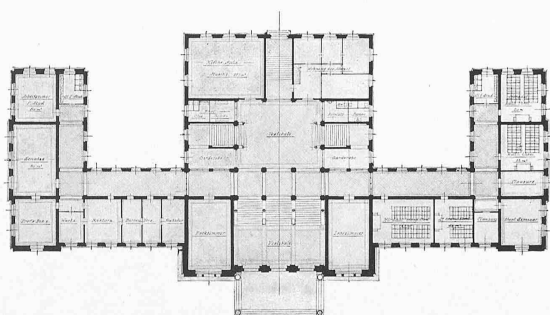
Pour obvier à ces inconvénients plusieurs concurrents ont adopté des retours en ailes plus ou moins symétriques sur la face postérieure, encadrant la cour de service. Cette solution qui aurait pu être heureuse avec une orientation de terrain différente, présentait dans le cas particulier le gros inconvénient de priver de soleil une grande partie de la face à l'est. Avec une pareille orientation toute saillie importante en plan, s'élevant à une hauteur un peu considérable, dans la partie sud-est du terrain devait être évitée, de même que les passerelles enlevant la lumière.

La solution qui paraît la plus logique et la mieux adaptée à l'emplacement, est la disposition en équerre, avec un seul retour du côté nord à distance suffisante pour permettre de prendre les jours secondaires sur la limite voisine. De cette façon on dispose d'un grand développement de façade sur la cour en plein midi, et sur la route à l'ouest avec jour assuré pour les locaux principaux, tandis que les locaux secondaires et les couloirs trouvent facilement place sur les faces moins bien éclairées. Cette disposition permet en outre une jonction facile entre l'aile du nouveau bâtiment et l'hôpital, par ascenseur, passerelle ou rampes, sans nuire aux vues des locaux situés sur la cour.



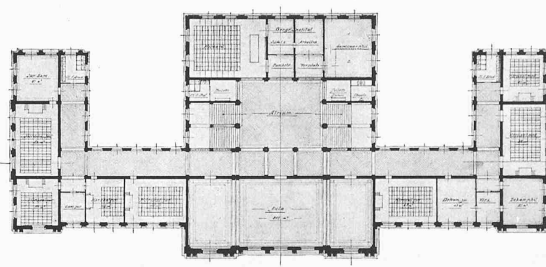


Hauptfassade 1 : 400.



Grundriss vom Obererdgeschoss.

1 : 800.



Grundriss vom I. Stock.

### Wettbewerb für ein Universitätsgebäude in Bern.

III. Preis. Entwurf Nr. 6 von Architect *Armin Stöcklin* in Burgdorf. Merkzeichen: Roter Punkt im Doppelkreis.

Seite / page

33 (3)

leer / vide /  
blank

Quant au cube de construction, la moyenne des 14 projets examinés en détail est de 15788 m<sup>3</sup> pour le bâtiment seul. Les auteurs des projets présentant les cubes les plus faibles sont arrivés à ce résultat au détriment des locaux pour le professeur de minéralogie à rez-de-chaussée, dont les surfaces n'étaient pas fixées au programme, et par des dispositions de couloir défectueuses. Il paraît difficile d'arriver à une solution satisfaisante à moins de 16000 ou 16500 m<sup>3</sup>, pour le bâtiment principal, sans compter les travaux extérieurs, les dépendances, rampes d'accès à l'hôpital, ascenseurs etc. Le jury estime que le coût du mètre cube de construction serait sensiblement le même pour les différents projets primés.

Telles sont, Monsieur le Président et Messieurs, les principales observations que le jury croit devoir faire au sujet de cet intéressant concours. Il lui reste à vous remercier de la confiance que vous avez bien voulu lui témoigner, et à vous présenter l'assurance de sa haute considération.

Lausanne, 28 mai 1898.

Le Secrétaire: pr. Le Président:

signé: C. Melley, arch.

signé: Ruchel.

signé: L. Châtelain. signé: G. Falconnier. signé: Frédéric Seiler, chimiste cantonal.

**Entwurfsskizzen für den Bau eines zweiten Stadttheaters in Köln.** Ueber diesen in voriger Nummer bereits erwähnten Wettbewerb ist dem Programm noch folgendes zu entnehmen: Als Baustelle steht ein zwischen Habsburgerring, Aachener-, Händel- und Richard Wagner-Strasse gelegenes Areal zur Verfügung, und zwar soll sich die Hauptfront entweder am Habsburgerring oder als Ecklösung zwischen diesem und der Aachener Strasse entwickeln. Auf die Freihaltung eines möglichst grossen Platzes für einen Restaurationsgarten, mit dem das Foyer und die auch für Tagesverkehr einzurichtende Restauration in bequeme Verbindung zu bringen sind, ist Bedacht zu nehmen. Für die Hauptfassade ist Hausteine, für die übrigen Fassaden Hausteine mit Putzflächen vorgeschrieben; die Architektur soll in einfachen, würdigen Formen gehalten sein. Das Preisgericht bilden die HH. Baurat v. d. Hude und Brandt, Oberinspektor der kgl. Theater in Berlin, Prof. Fr. v. Thiersch in München, Geh. Baurat Stübgen, Stadtbaurat Heimann, Geh. Baurat Pflaume und Beigeordneter Thewalt in Köln. Verlangt werden: ein Lageplan, zwei Hauptgrundrisse in 1:200, sowie die Grundrisse sämtlicher Ränge mit Platzeinteilung, ferner zwei Querschnitte des Zuschauerhauses in schematischer Darstellung (ohne Angabe der Konstruktion und Architektur), aus welchen namentlich die Höhenverhältnisse der Ränge, Bühne u. s. w., die Lage der Treppen, des Foyers und der Restauration ersichtlich sind, alles in 1:100. Programme können vom Bürgermeisteramt in Köln bezogen werden.

**Die architektonische Ausgestaltung der Haltestelle Döppersberg der Schwebebahn Barmen-Elberfeld-Vohwinkel** bildet den Gegenstand eines von der «Kontinentalen Gesellschaft für elektrische Unternehmungen» in Nürnberg ausgeschriebenen, allgemeinen Wettbewerbes. Termin: 1. September 1898. Preise 5000 M. Die Haltestelle soll über dem Wupperfluss erbaut werden, in dessen Bett Unterstützungen nicht eingebaut werden dürfen. Stein- und Holzkonstruktionen sind für die tragenden Konstruktionsteile nicht anwendbar. Die näheren Bedingungen und Unterlagen können zum Preise von 5 M., welche bei Einreichung eines Entwurfes zurückgezahlt werden, von der genannten Firma bezogen werden.

**Bau eines Hôtels in Warschau.** Von der Hôtelbaugesellschaft in Warschau ausgeschriebener, allgemeiner Wettbewerb. Termin: 1. November 1898. Preise 2000 und 1000 Rubel. Die Mitglieder des Preisgerichts sollen demnächst namhaft gemacht werden. Die Unterlagen des Wettbewerbes versendet das Bankgeschäft A. Rawicz & Cie. in Warschau.

### Miscellanea.

**Bau einer Gedächtniskapelle in der Strasse Jean Goujon in Paris.** An der Stätte des Pariser Bazarbrandes in der Strasse Jean Goujon ist am 4. Mai d. J. der Grundstein zu einer Gedächtniskapelle gelegt worden, welche dort nach den Plänen des Architekten Albert Gilbert errichtet werden soll. Die für einen Preis von 400 000 Fr. erworbene Baustelle erstreckt sich über die ganze Tiefe des Grundstückes von 40 m bei einer Breite von 20 m. In der äusseren Erscheinung den Stil Ludwig XVI. zeigend, umfasst der Bau eine Kapelle und einen anschliessenden Kreuzgang. Ueber der von Kreuzarmen und einer halbkreisförmigen Altarnische umgebenen Kapelle erhebt sich eine Steinkuppel. Zwei an die Kreuzarme stossende Durchgangsräume werden auf Wandtafeln die Namen der beim Brande Umgekommenen aufweisen. Zu beiden Seiten des Kreuzganges sind

fünf und rückwärts vier kleine Kapellen mit Darstellungen der Stationen des Kreuzweges vorgesehen. Unterhalb des Kreuzganges liegen Verwaltungs- und Klosterräume der die Wache und Andacht in der Kapelle haltenden Nonnen. Vier ein gewölbtes Giebfeld tragende Säulen umrahmen das mächtige Portal, zu welchem eine zweiarmlige Freitreppe hinaufführt. Ueber dem Portal wird zwischen zwei Figuren eine Gedenktafel angebracht, von einem Kreuze überragt.

**Tunnel durch den Gletscher Tête-Rousse.** Man wird sich noch der furchtbaren Katastrophe erinnern, die in der Nacht des 12. Juli 1892 das Bad St. Gervais im Chamoniethal heimsuchte. Infolge eines Ausbruchs des Gletschers Tête-Rousse am Montblanc wurden das Bad und die Dörfer Bionnay und Fayet durch eine Wasserflut fast völlig zerstört, wobei über 200 Menschen ums Leben kamen. Im Innern jenes Gletschers hatte sich eine kreisförmige Spalte gebildet, deren Bruch das Unglück verursachte. Seitdem haben die Bewohner von St. Gervais unablässig Schritte gethan, um die Wiederkehr einer ähnlichen Katastrophe zu verhindern. Die französische Forstverwaltung wurde daher beauftragt, sich mit dem Projekte eines Tunnels zu beschäftigen, der bestimmt sein sollte, den Abfluss des sich in einem Brunnenloch im Innern des Gletschers sammelnden Wassers zu erleichtern. Die Ausführung dieses Tunnels in 3400 m Höhe ist jetzt gesichert. Er wird vom Grunde des Brunnenlochs ausgehen, den Gletscher Tête-Rousse durchbrechen und auf den Bionnasset-Gletscher münden. Zu einem Teil wird der Tunnel durch Eis gebohrt; er soll bis Ende des Jahres 1899 fertig sein.

**Erweiterung der technischen Hochschule in Dresden.** Nachdem die gesetzgebenden Körperschaften des Königreichs Sachsen zum Neubau eines Laboratoriums für Maschinenbau (Kraftmaschinen) und eines elektrotechnischen Institutes am Dresdener Polytechnikum rd. zwei Millionen Franken bewilligt haben, steht eine bedeutende Erweiterung der zur mechanischen Abteilung gehörenden Anstalten bevor. Für die erforderlichen Neubauten hat die Stadtgemeinde Dresden ein Grundstück im Werte von 400 000 Fr. geschenkt; ferner hat dieselbe von dem der Eröffnung des erstgenannten Institutes folgenden Sommersemester an jährlich 12 500 Fr. zu Stipendien für Studierende der technischen Hochschule ausgesetzt, und zwar auf so lange, als letztere in allen ihren Teilen im Dresdener Stadtgebiete verbleibt.

**Internationale Elektrizitäts-Ausstellung in Como.** Im nächsten Jahre wird gerade ein Jahrhundert seit Alessandro Voltas bedeutsamer Erfindung des Säulen- und Becherelementes verflissen sein. Como, die Vaterstadt des grossen Physikers beabsichtigt, das Jubiläum dieses Ereignisses durch Veranstaltung einer internationalen Elektrizitäts-Ausstellung würdig zu begehen. Die Stadt hat 10 000 Lire als Prämien für neue Erfindungen zur Verfügung gestellt. An die Ausstellung soll sich ein Kongress von Elektrotechnikern und Gelehrten anschliessen. Auf das Programm der internationalen Elektrizitäts-Ausstellung kommen wir demnächst zurück.

**Elektrischer Betrieb auf italienischen Eisenbahnen.** Die zwei grossen italienischen Eisenbahn-Gesellschaften, die Meridionali und die Mittelmeerbahn, sind, wie die Zeitschrift für Elektrotechnik mitteilt, übereingekommen, auf verschiedenen Linien elektrischen Betrieb einzuführen. Die Meridionali hat zwei Projekte aufgestellt und zwar für die Linie Lecco-Colico mit Abzweigungen nach Sondrio und Colico-Chiavenna, und die Mittelmeerbahn ebenfalls zwei Projekte, und zwar Rom-Frascati und Mailand-Monza. Auch im Lokalverkehre um Bologna ist elektrischer Betrieb beabsichtigt.

### Nekrologie.

† **Frederico Bezzola.** Ueber den am 20. Juli d. J. hingeschiedenen Werkstättenchef der Gotthardbahn in Bellinzona, Ingenieur F. Bezzola, macht uns ein Freund und Kollege des Verstorbenen noch folgende biographischen Angaben:

Frederico Bezzola, aus den alten Geschlechtern Bezzola und Remonda stammend, wurde am 12. Mai 1845 in Comolugno, im hinteren Onsernone-Thal geboren. Nach Absolvierung der Primarschule in Comolugno, des Untergymnasiums in Locarno und des Obergymnasiums (Liceo) in Lugano ging Bezzola im Herbst 1863 zur weiteren Ausbildung ans eidg. Polytechnikum nach Zürich, das er im Frühjahr 1868 mit dem Diplom eines Maschineningenieurs verliess, um sofort als technischer Assistent bei der Wasserversorgung der Stadt Bern angestellt zu werden. Da Bezzola aber bald einsah, dass bei einem Maschinen-Ingenieur die beste theoretische Bildung ohne gründliche praktische Fachkenntnis nicht zu wirksamer Geltung kommen könne, trat er 1869 bei der Nordostbahn in Zürich ein, zuerst als Zeichner, dann als Schlosserlehrling und später als Heizer und